

TABLEAU DES GARANTIES

Assurance SANTÉ - MOBILITÉ

VOS GARANTIES	PLAFONDS DE VOS GARANTIES ET FRANCHISES
En cas destruction, vol et perte (A1) Dont objets de valeur <ul style="list-style-type: none"> Dont Ordinateurs portables et téléphones portables Dont vol intervenu à l'intérieur d'un véhicule classique ou d'un véhicule aménagé Franchise Limitation pour les objets acquis pendant le voyage (A2) Retard de livraison (+ de 24 heures) (A3)	1 500 € par personne / Maximum 30 000 € par événement (A1) 40% du capital assuré 150 € maximum 500 € par dossier 45 € par personne 25% du capital assuré (A2) 230 € par personne (A3)
Décès accidentel (B1) Limitation en cas de décès lors de l'usage de moto, scooters et cyclomoteurs Infirmité permanente totale suite à accident (B2) Maximum par événement de la garantie « Individuelle Accident » (B3)	8 000 € par personne (B1) 2 500 € par personne 30 500 € par personne, réductible en cas d'infirmité permanente partielle selon barème Accidents du Travail de la Sécurité Sociale pour incapacité inférieure ou égale à 10% (B2) 61 000 € (B3)
Frais hôteliers (C1) Prolongation des garanties (C2)	Frais d'hôtel 100 € par nuit avec un maximum de 5 nuits (C1) 5 jours (C2)
Dommmages matériels causés pendant le stage (D1)	Maximum 6 000 € / Franchise : 100 € par sinistre (D1)
Dommmages corporels, matériels et immatériels Dont Dommmages matériels et immatériels consécutifs avec une franchise absolue de 80 € par sinistre	4 500 000 € par sinistre 46 000 € par sinistre

VOS GARANTIES	PLAFONDS DE VOS GARANTIES ET FRANCHISES
<p>Rapatriement sanitaire (E1) Rapatriement de 2 personnes accompagnantes (E2) Visite d'un proche (E3)</p> <p>Prolongation de séjour (E4)</p> <p>Retour anticipé (y compris en cas d'Attentat ou d'Acte terroriste ou de Catastrophe naturelle) (E5) Frais de recherche et de sauvetage (E6)</p>	<p>Frais réels (E1) Frais réels (E2)</p> <p>Titre de transport aller/retour + Frais d'hôtel 100 € par nuit avec un maximum de 10 nuits (E3)</p> <p>Titre de transport + Frais d'hôtel 100 € par nuit avec un maximum de 10 nuits (E4)</p> <p>Titre de transport aller/retour (E5)</p> <p>4 500 € par personne (E6)</p>
<p>Frais médicaux et d'hospitalisation hors du pays de domicile (F1) - Dont frais de kinésithérapies prescrites par un médecin - Dont frais de chiropraxie - Dont frais de médecines douces - Soins dentaires d'urgence - Soins dentaire accidentels</p> <p>Frais médicaux et d'hospitalisation après le retour temporaire ou définitif de l'Assuré dans son pays de domicile (hors frais dentaires) (durée de couverture 3 mois maximum) (F2) Téléconsultation via MédecinDirect</p>	<p>500 000 € (F1)</p> <p>10 séances maximum</p> <p>5 séances maximum 3 séances maximum et 50 € TTC/séance maximum</p> <p>200 € par personne maximum 400 € par personne maximum</p> <p>20 000€ par évènement / Franchise de 30 € par sinistre (F2)</p> <p>Inclus</p>
<p>Rapatriement du corps (G1) Frais funéraires nécessaires au transport (G2) Formalités de décès (G3)</p>	<p>Frais réels (G1) 1 500 € par personne (G2)</p> <p>Titre de transport A/ R + Frais d'hôtel 200 € par nuit avec un maximum de 3 nuits (G3)</p>
<p>Avance de la caution pénale (H1) Paiement des honoraires d'avocat (H2)</p>	<p>15 000 € par personne (H1) 1 500 € par personne (H2)</p>

VOS GARANTIES	PLAFONDS DE VOS GARANTIES ET FRANCHISES
Envoi de médicaments à l'Etranger (I1) Envoi de prothèses à l'Etranger (I2) Avance de fonds (uniquement à l'Etranger) en cas de perte ou de vol (I3) Réfection des papiers d'identité (I4)	Frais d'envoi (I1) Frais d'envoi (I2) 1 500 € par personne (I3) 230 € par personne (I4)
Transmission de messages urgents, service de traductions (J1) Soutien psychologique (J2) Frais de taxi suite à accident (J3)	Comprise (J1) 5 entretiens téléphoniques repartis sur 6 mois (y compris en cas retour dans le pays de Domicile) (J2) 300 € par personne (J3)
Retour impossible (K1) Frais hôteliers suite à retour impossible (K2) Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (K3) Prise en charge d'un forfait téléphonique local (K4) Soutien psychologique suite à mise en quarantaine ou rapatriement (K5) Valise de secours (K6) Aide-ménagère (K7) Livraison de courses ménagères (K8)	Billet retour : 1 000 € maximum par personne (K1) 80 €/nuit/personne - Maximum 14 nuits (K2) 80 €/nuit/personne - Maximum 14 nuits (K3) Jusqu'à 80 € (K4) 6 entretiens par évènement (K5) 100 €/personne & 350 €/famille maximum (K6) 15h sur 4 semaines (K7) 1 livraison/semaine sur 15 jours (K8)
Couverture au titre du contrat en cas de survenance d'un évènement garanti lors de la pratique d'un sport d'hiver et à risques tel que défini à la rubrique « DEFINITIONS COMMUNES A L'ENSEMBLE DES GARANTIES » du présent Contrat.	INCLUDE